

Projet Éducatif



*Fait en décembre
2020*

PRÉSENTATION

Tout débute en 1983 où l'énergie de **Bernard Turin** et la détermination de quelques passionnés entièrement acquis à la cause des Arts du Cirque, sont invités par **Anny Goyer** et **Claude Pollet** de l'Office municipal de la jeunesse de Rosny-sous-Bois, à développer des activités aériennes destinées aux adultes. Ensuite des ateliers jonglerie, fil et trampoline viennent peu à peu enrichir « l'activité cirque » et permettent ainsi aux enfants de bénéficier dès 1986 d'une formation de qualité.

Après plus de 35 ans d'activité, l'Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois est devenue une véritable plateforme d'apprentissage des arts du cirque en formant artistes de demain et amateurs de tout âge, tout en étant un lieu d'entraînement et de répétition pour les professionnels des arts du cirque.

La formation des amateurs s'adresse à tous sans esprit de compétition et cherche à contribuer, par un travail technique et artistique, pluridisciplinaire et ludique, à l'épanouissement de chacun.

La pratique amateur telle qu'elle est conçue à l'ENACR ne se limite pas à la maîtrise des techniques. C'est aussi déployer ses capacités d'écoute, d'observation et de concentration. Découvrir l'expérience de la persévérance et prendre conscience de l'importance de l'autre dans le processus créatif.

Cette pratique amateur dispensée à l'ENACR est avant tout « une école de la vie ». Elle entend développer chez les participants des valeurs de partage, de solidarité et de responsabilité, et de leur fournir des acquis susceptibles d'être réinvestis autrement dans leur vie quotidienne.

LE PROJET

Organiser des séjours pendant les vacances scolaires :

Les publics concernés :

Ces séjours sont organisés pour permettre aux adhérents du Cirque loisirs enfants, qui ont l'habitude de faire des stages au sein du grand chapiteau, d'avoir la possibilité de le faire dans un autre contexte.

Ces séjours seront ouverts aux enfants de 6 ans à 17 ans.

Nous nous réservons aussi la possibilité d'ouvrir ce séjour à des enfants qui n'auraient pas eu la chance d'avoir une place à l'année au sein de l'école.

Nous ne fermons pas la porte aux enfants en situation d'handicap, mais nous prendrons des décisions, en concertation avec les personnes concernées, en fonction des situations. Cela dépendra aussi des installations des structures d'accueil.

Les objectifs éducatifs :

1. Respecter la vie en collectivité.
2. Développer son engagement dans un processus de création artistique.
3. Favoriser l'esprit d'équipe.

LE PROJET

L'encadrement :

Pour l'encadrement de ces séjours, l'équipe en place est détenteur de
BAFD, Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.
BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.
BIAC, Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque.
BPJEPS cirque, Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire
et du sport.

PSC1, Prévention et Secours Civique de niveau 1.

Si l'équipe déjà en place est amené à changer, nous nous engageons à
respecter les obligations légales de taux d'encadrements en recrutant BAFD
et/ou BAFA, intervenants cirque en fonction des besoins.

Durant le séjour, une visite de l'équipe administrative de l'école sera prévue.
Si cette visite n'est pas possible, une communication permanente sera mise en
place.

Communication pendant le séjour :

Pour qu'un séjour se déroule correctement, une communication aux
parents est importante. Cette communication se fera par le biais d'un réseau
social qui sera géré par le directeur du séjour avec l'aide des enfants eux
même.

Le président :

Signature :

Fait à :

Date :